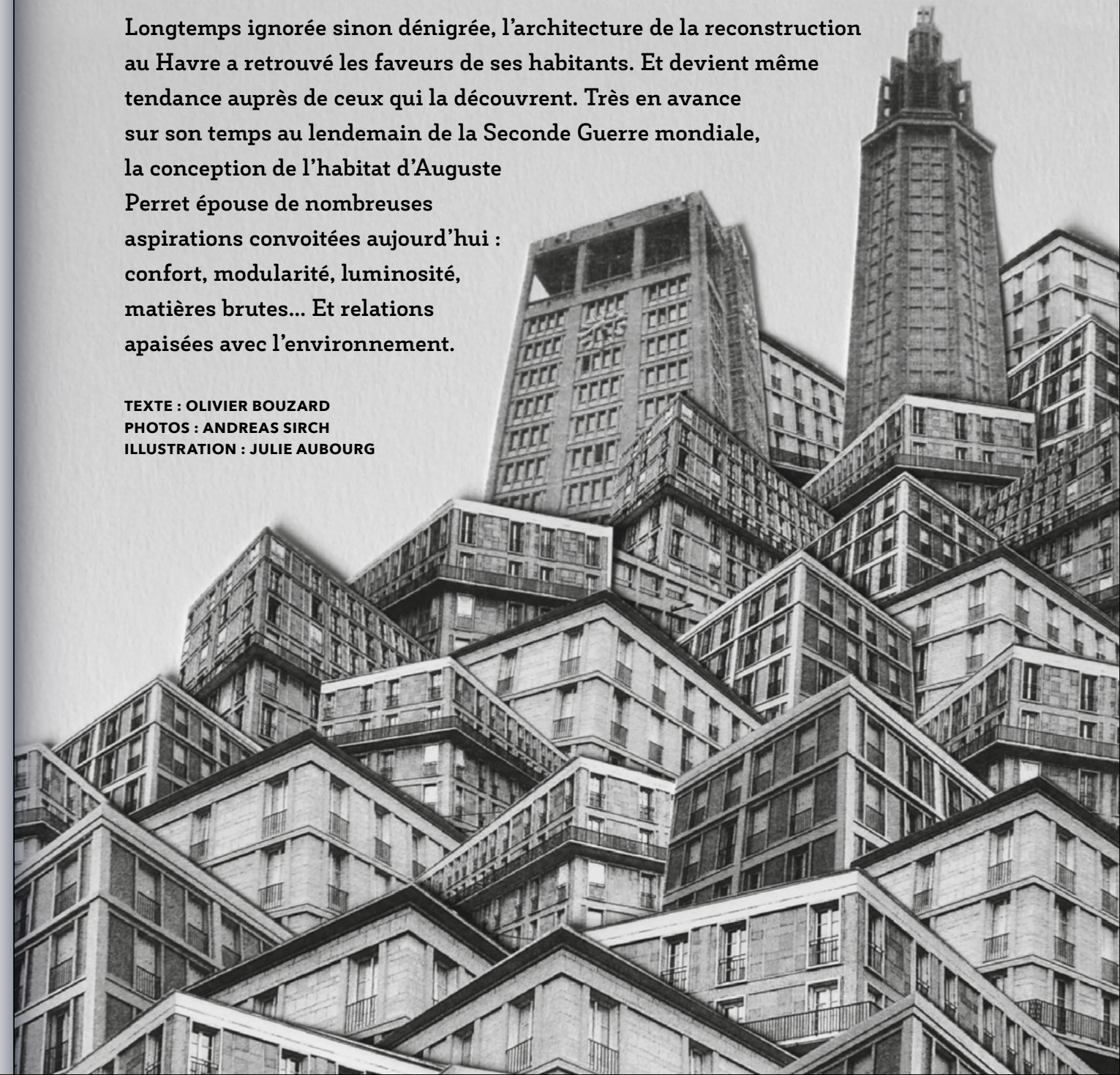


VIVRE DANS DU PERRET

DE L'UTOPIE À LA CONVOITISE

Longtemps ignorée sinon dénigrée, l'architecture de la reconstruction au Havre a retrouvé les faveurs de ses habitants. Et devient même tendance auprès de ceux qui la découvrent. Très en avance sur son temps au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la conception de l'habitat d'Auguste Perret épouse de nombreuses aspirations convoitées aujourd'hui : confort, modularité, luminosité, matières brutes... Et relations apaisées avec l'environnement.

TEXTE : OLIVIER BOUZARD
PHOTOS : ANDREAS SIRCH
ILLUSTRATION : JULIE AUBOURG



DÉCOUVRIR L'APPARTEMENT-TÉMOIN PERRET, C'EST FAIRE UN BOND DANS LE PASSÉ ET... LE FUTUR. Dans ce micro-musée ouvert en 2006 dans la foulée de l'inscription du centre reconstruit du Havre sur la Liste du Patrimoine mondial par l'Unesco, les rêves futuristes des années cinquante semblent en effet s'être cristallisés. Cet espace de cent mètres carrés, conforme au plan et aux aménagements présentés par l'architecte Auguste Perret à Paris en 1947 puis au Havre en 1949, est entièrement équipé comme l'aurait rêvé une famille modèle de l'époque : électroménager, baignoire, toilettes séparées, survitrage des fenêtres...

C'est donc aussi se projeter dans l'imaginaire d'anticipation de l'après-guerre, tant les propositions de Perret semblaient audacieuses et avant-gardistes dans une France encore pétrie de normes classiques à l'aube de ses « Trente Glorieuses ». Adieu le style campagnard, les armoires normandes n'ont plus leur place dans cette architecture qui multiplie les portes-fenêtres pour laisser entrer l'air et la lumière. Bienvenue au mobilier design d'inspiration scandinave (signé René Gabriel, Marcel Gascoïn ou André Beaudoin), au chauffage collectif à air pulsé,

aux premières cuisines et salles de bain intégrées, aux vide-ordures... Grâce à une construction reposant sur une trame régulière (tous les 6,24 m) de piliers et de poutres, aucune cloison n'est porteuse, la modularité des espaces devient totale. Pour la première fois, l'espace s'adapte à ses habitants, non l'inverse. En pénétrant dans leurs nouveaux appartements, les Havrais relogés changent littéralement d'époque... et de vie!

Très cher Perret

Car c'est bien aux sinistrés qu'Auguste Perret pense en créant ses ensembles d'habitation. C'est pour cela qu'il a été choisi par l'État, et pour faire de la ville martyre l'une des plus belles cités d'Europe. Il n'hésite pas à offrir une double voire une triple orientation à ses appartements, permettant d'observer ce qui se passe aussi bien côté rue, théâtre de la cité moderne, que côté cour, aire de jeux des enfants et agora du voisinage, en bas d'immeubles disposés pour abriter des vents dominants et dont l'ombre portée est savamment réduite.

À ceux qui ont tout perdu dans les bombardements, le maître du béton apporte un



Les photographies sont extraites d'une série réalisée par le photographe Andreas Sirch dans l'appartement témoin, à l'occasion des dix ans du classement de la ville au patrimoine mondial de l'Unesco.



confort digne de la modernité. Les installations techniques, même invisibles, tiennent leur promesse de bien-être : réseau de chauffage par surpression, poche d'air sous toiture et survitrage des fenêtres pour l'isolation thermique, sols sur lit de sable pour l'isolation phonique, huisseries en chêne massif...

Dans le contexte de pénurie, cette multiplication d'équipements inédits et la qualité exigée pour les matériaux employés est presque scandaleuse. Certains immeubles coûtent d'ailleurs très cher à l'État car, à l'instar de ses réalisations parisiennes de prestige comme le Palais d'Iena (1937), Perret veut le meilleur pour Le Havre.

Du spectaculaire à l'intime, l'architecte joue ainsi sur toute la palette de son savoir-faire, donnant une impulsion puissante à la

redéfinition du confort de l'habitat et donc à la manière dont s'envisage le foyer après-guerre. Les guides conférenciers de l'Appartement-témoin ne disent pas autre chose à ses quelque 23 000 visiteurs annuels. Qu'en est-il sept décennies plus tard ?

Fenêtres sur cour et mixité

Plus que leurs caractéristiques techniques, c'est – de l'aveu même des habitants – « la vie » qui caractérise encore à ce jour le mieux l'ambiance des îlots imaginés par Auguste Perret. À contre-courant de nombreuses copropriétés, plusieurs d'entre eux n'ont d'ailleurs pas (encore) cédé à la tentation du repli sur soi et peuvent être traversés librement par le quidam. C'est le cas des îlots V40 et V41, érigés par le maître lui-même, et

>>>



L'Appartement-témoin Perret se visite toute l'année, accompagné d'un guide.

Maison du Patrimoine
181 rue de Paris
76600 Le Havre
02 35 22 31 22
maison-patrimoine-
info@lehavre-etretat-
tourisme.com
lehavreseine-
patrimoine.fr

» objets d'un classement aux Monuments historiques sous l'impulsion de leurs résidents (voir plus loin). Ce n'est pas seulement le bâti mais tout un état d'esprit qui est ainsi préservé. La multitude de fenêtres donnant sur la cour intérieure semi-privée de chaque îlot est propice au sentiment de communauté de voisinage : pour les V40 et 41, par exemple, toutes les entrées sont sur cour, non sur rue, une configuration qui favorise les rencontres et réduit l'anonymat des résidents. L'uniformité des façades brouille également la notion de classe sociale. Impossible, vu de l'extérieur, de savoir auquel des seize types de logements elles appartiennent, du studio au sept pièces. Cette grande variété que l'on retrouve dans chaque immeuble participe à une relative mixité sociale.

Revers de destin

Derrière la puissance et la poésie du béton d'Auguste Perret se cache une utopie moderniste. L'architecte pionnier a laissé son empreinte sur l'urbanisme du xx^e siècle et contribué à imaginer le nouveau quotidien de ses contemporains. Le style d'une époque, où simplicité et modernisme rimaient avec qualité et originalité, est plus que jamais à la mode, comme en témoignent les demandes régulières de tournage de films et séries, de

shooting photo pour magazines et marques ou de visite des appartements de la reconstruction. Cet attrait retrouvé a changé le regard des habitants, bailleurs et agents immobiliers sur les appartements Perret. Aujourd'hui très recherchés à la location comme l'achat, leurs prix s'envolent d'environ 30 % depuis 2018. De logement pour sinistrés à objet de convoitise, l'habitat Perret en hyper-centre témoigne du génie de l'architecte : son utopie est devenue une référence et une source d'inspiration pour notre mode d'habiter contemporain. Furieusement tendance !

M



« Notre appartement classé Monument historique »

C'est même deux îlots, les V40 et V41 situés face à la place de l'Hôtel de Ville du Havre, que Frédéric Hervé et Pascal Denécheau ont fait classer. Histoire d'un coup de foudre.



MICHEL : Depuis quand habitez-vous votre appartement de l'îlot V40 ?

Frédéric Hervé : « Nous sommes propriétaires depuis le 2 octobre 2009. Nous n'étions pas Havrais mais cherchions à acheter dans cette ville pour laquelle j'ai ressenti un choc à l'âge de treize ans. Originaire d'Angoulême, ma classe et moi nous rendions en car en Angleterre. En avance pour l'embarquement, nous avons sillonné la ville reconstruite à quatre heures du matin. Je l'ai trouvée monumentale, pour tout dire fantastique ! C'est seulement jeune adulte, travaillant en région parisienne, que j'y suis retourné. À force d'y revenir avec moi, Pascal est aussi tombé sous le charme ».

Pascal Denécheau : « Moi c'est surtout l'architecture Perret qui m'a charmé. Quand l'agent immobilier nous a proposé cet appartement dans son jus, nous avons craqué. Le bloc Cepac (Construction d'éléments pour l'amélioration du confort) d'origine dans la cuisine est une rareté. En nettoyant l'appartement de ses vieux habits laissés par le temps, l'état originel s'est révélé, dont une colonne d'entrée bouchardée en parfait état. Y travaillant chaque week-end, on échangeait aussi avec les guides de l'Appartement témoin. Lorsqu'un voisin a remplacé ses portes-fenêtres en chêne massif et avec survitrage d'époque, on les a récupérées et posées chez nous. On nous prenait pour des fous ! »

Comment est née l'idée d'une inscription aux Monuments historiques ?

P. D. : « Quand je suis entré au conseil syndical de la copropriété, il était question de remplacer le système de chauffage par air pulsé. Chargé du projet, j'ai réalisé sa valeur historique. Idem pour les luminaires de la copropriété produits par la maison normande Holophane, puis pour la façade que j'ai fait ravalier par l'entreprise Pierre Noël, chargée de celle du Palais d'Iena, œuvre de Perret.

OLIVIER BOUZARD



J'ai dû faire preuve de beaucoup de pédagogie pour convaincre de conserver ou restaurer l'existant ». **F. H. :** « On s'est alors étonné que l'immeuble ne soit pas inscrit aux Monuments historiques. En août 2014, on envoie un courrier à la DRAC de Haute-Normandie. Une visite plusieurs mois plus tard a confirmé le bien-fondé de notre démarche. À la clé, un inventaire complet jusqu'au moindre bouton de sonnette. Informés, les élus de la Ville ont alors lancé une procédure similaire pour l'Hôtel de Ville. Notre inscription est intervenue en juin 2016.

Le 2 octobre 2017, huit ans jour pour jour après notre emménagement, le classement Monument historique a été prononcé. C'est une source de fierté pour les copropriétaires et habitants. Nous avons même édité une brochure d'accueil destinée aux nouveaux résidents pour les sensibiliser à la valeur patrimoniale de leur habitat ».

L'îlot V40 se visite avec Pascal lors des Journées européennes du Patrimoine Maison du Patrimoine, 181 rue de Paris 76600 Le Havre - 02 35 22 31 22 maison-patrimoine-info@lehavre-etretat-tourisme.com